



Les organismes susceptibles de renseigner les plaisanciers sur la Loire et le Bassin de la Maine en Maine-et-Loire

NIVEAU DES COURS D'EAU EN TEMPS RÉEL

Site internet : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr pour des informations actualisées deux fois par jour au moins.
Serveur audiotel : 0 825 150 285 (0,15 €/min) pour des informations actualisées plusieurs fois par jour en cas de crue :

- pour La Loire, de la Haute Loire à l'Indre et Loire « tapez *1 »
- pour l'Allier et ses affluents, tapez *2
- pour Le Cher et ses affluents et l'Indre, « tapez *3 »
- pour La Vienne et ses affluents et Le Thouet, « tapez *4 »
- pour La Loire aval, Le bassin de La Maine et la Sèvre Nantaise, « tapez *5 »

CONCERNANT TOUS LES COURS D'EAU DOMANIAUX DE L'ANJOU

Règlement de police de navigation des rivières navigables

Il est composé de différents éléments :

Le Code des transports qui intègre le règlement général de police de la navigation (art R4241-1 et suivants) ainsi que les principales dispositions du traditionnel « code fluvial » ou « code de navigation ». C'est la réglementation nationale.

- **Les règlements particuliers de police (R.P.P.) de la Navigation et de Plaisance**, qui font l'objet d'arrêtés préfectoraux pour une application territoriale définie, sont à se procurer à :

pour le Bassin de la Maine et la Loire*, de la confluence avec la Maine et à la limite avec le département d'Indre-et-Loire (*non navigable : les

usagers y naviguent à leurs risques et périls) :

DDT de Maine-et-Loire - SRGC

Unité Loire Navigation

15 bis rue Dupetit Thouars

49047 Angers cedex 1

Tél. 02 41 86 64 53

ddt-ula-srgc@maine-et-loire.gouv.fr

pour la Loire navigable de la confluence avec la Maine à Nantes

Voies Navigables de France
10 boulevard Gaston Serpette
BP 53606 – 44036 Nantes cedex 1

Tél. 02 40 67 26 01

uti.loire@vnf.fr

www.vnf.fr

- **Règlement départemental du domaine public fluvial et du chemin de service et de randonnée de la Mayenne**

RENSEIGNEMENTS SUR LE BASSIN DE LA MAINE

Mayenne, Sarthe, Oudon, Maine

État de la voie navigable et de ses ouvrages et

Information relative à l'usage des écluses (bassin de la Maine)

Conseil départemental de Maine-et-Loire

DGA Territoires

Service rivières et domaine public fluvial

48 B Boulevard Foch

49000 Angers

Tél. 02 41 81 41 39

service.rivieres@maine-et-loire.fr

Contact des éditeurs de guides de navigation fluviale pour l'actualisation des cartes des rivières du Bassin de la Maine en Maine-et-Loire.

Autorisation des manifestations nautiques, sportives et feux d'artifice sur le domaine public fluvial (DPF) y compris la Loire

Direction Départementale des Territoires de
Maine-et-Loire

Sécurité Routière et Gestion des Risques

Unité Loire Navigation

15 bis rue Dupetit Thouars

49047 Angers cedex 1

Tél. 02 41 86 64 53

ddt-ula-srgc@maine-et-loire.gouv.fr

annick.perineau@maine-et-loire.gouv.fr

Pour les avis à la batellerie

<http://www.maine-et-loire.gouv.fr>

**Demande d'autorisation d'occupation temporaire (A.O.T.)
Stationnement longue durée**

Bassin de la Maine hors ports ci-dessous

Conseil départemental de Maine-et-Loire - DGA Territoires
Service rivières et domaine public fluvial
48 B Boulevard Foch - 49000 Angers
Tél. 02 41 81 41 39
aot@maine-et-loire.fr

**ANGERS : stationnement rive droite amont,
hors cale de la Savate**

Ponton 12 places, à l'année
(Promenade Haute de Reculée, face aux
restaurants)
Direction de la voirie – 50 bd du Doyenné Ville
d'Angers
Tél. 02 41 21 54 00
espace.public@ville.angers.fr

**BOUCHEMAINE (sur la Maine)
Stationnement entre le ponton du quai de La
Noë et celui de la base nautique**

Mairie
Tél. 02 41 22 21 53
domaine.fluvial@ville-bouchemaine.fr

**CANTENAY-EPINARD (sur la Mayenne):
stationnement au ponton**

Mairie de Cantenay-Épinard
Tél. 02 41 32 13 26
contact@cantenay-epinard.fr

**MONTREUIL-JUIGNE (sur la Mayenne)
Halte fluviale : 72h, absence de formalités.
Stationnement à l'année, 4 emplacements :**

Tél : 02 41 42 40 18
tourismemj@gmail.com

**PRUILLE (sur la Mayenne)
stationnement au port**

Mairie déléguée de Pruillé
Tél. 02 41 32 67 29
pruille@longuenee-en-anjou.fr

**GREZ-NEUVILLE (sur la Mayenne)
Stationnement longue durée au port
Halte fluviale : cale de Grez, 2 emplacements**

Mairie
Tél. 02 41 95 35 13
accueil@mairie-grez-neuville.fr

ANGERS : A.O.T. ou stationnement de passage au port

(cale de la Savate et quai des Carmes)
Destination Angers
Place Kennedy – BP 15157
49051 Angers cedex 02
Tél. 02 41 23 50 33
officedetourisme@destination-angers.com

**SEGRE (sur l'Oudon)
Club nautique Segréen (port privé géré par association)**

clubnautiquesegreen.free.fr
Tél. 06 65 20 22 48
clubnautiquesegreen@free.fr

**ECOUFLANT (sur la Sarthe)
6 stationnements saisonniers
moyenne durée, d'avril à octobre**

Mairie d'Ecouflant
Tél. 02 41 41 10 00
mairie@ecouflant.fr

**CHEFFES-SUR-SARTHE (sur la Sarthe)
Halte fluviale**

- Longue durée :
Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe
servicetourisme@ccals.fr / 02 53 04 68 24
- Jusqu'à 14 nuitées : Office de tourisme Anjou
Loir et Sarthe
Tél. 02 41 76 37 26
bienvenue@tourisme-anjouloiretsarthe.fr

**CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE (sur la Sarthe)
stationnement au port**

Mairie
Tél. 02 41 96 15 20
contact-mairie@chateauneufsursarthe.fr

**MORANNES-SUR-SARTHE (sur la Sarthe)
Halte fluviale**

Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe
servicetourisme@ccals.fr / 02 53 04 68 24

État de la voie navigable

Bulletins de navigabilité, mouillages, avis à la batellerie*, balisage, achat de la vignette plaisance VNF

Contact des éditeurs de guides de navigation fluviale
pour l'actualisation des cartes
de Nantes à Bouchemaine :

* Également téléchargeables gratuitement par abonnement sur www.vnf.fr

Voies navigables de France
10 boulevard Gaston Serpette
BP 53606 – 44036 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 67 26 01
uti.loire@vnf.fr

Précisions locales :

De Bouchemaine à Anetz

Centre d'exploitation VNF de Montjean-sur-Loire
Tél. 02 41 39 01 47

De Anetz à Nantes

Centre d'exploitation VNF de la Chapelle Basse-Mer
Tél. 02 40 06 37 78

Demande d'autorisation d'occupation temporaire (A.O.T.) sur la Loire :

Entre la confluence avec la Maine et la limite avec le département 37

DDT de Maine-et-Loire
SRGC - Unité Loire et Navigation
15 bis rue Dupetit Thouars
49047 Angers cedex 1
Tél. 02 41 86 64 53
ddt-ula-srgc@maine-et-loire.gouv.fr
annick.perineau@maine-et-loire.gouv.fr

Entre la confluence avec la Maine et Nantes

Voies navigables de France
10 boulevard Gaston Serpette
BP 53606 – 44036 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 67 26 01
uti.loire@vnf.fr
**sauf ponton sur Montjean-sur-Loire et
Saint –Florent –le-Vieil** (attention, ponton verrouillé
provisoirement)
Mairie de Mauges - sur-Loire : 02 41 77 78 11
accueil@mauges-sur-loire.fr
sauf ponton sur Chalonnes-sur-Loire
Mairie de Chalonnes - sur-Loire : 02 41 74 10 81
mairie@chalonnes-sur-loire.fr

Passer un permis de bateau de plaisance obtenir une carte de circulation pour le bateau

Tous renseignements à :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Loire-Atlantique

Service des transports et risques / Unité sécurité et transports

Centre Instructeur de sécurité fluviale de Nantes

BP 53606 – 44036 NANTES CEDEX 1

Secrétariat : ddtm-cisf@loire-atlantique.gouv.fr

Tel. 02 40 67 26 20

2 sites

Site de Nantes

10 Bd Gaston Serpette – BP 53606
44036 Nantes cedex
Tel. 02 40 67 23 01

Site de Saint-Nazaire

9 Bd de Verdun – BP 424
44616 Saint-Nazaire cedex
Tel. 02 40 11 77 76 / 02 40 11 77 77

S'informer sur la délivrance des cartes de pêche

Tous renseignements à :

Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Montayer - 49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE

Tél : 02 41 87 57 09 – secretariat@fedepêche49.fr

<http://www.fedepêche49.fr>